

Rapport de fin d'année 2017

24/7/2018

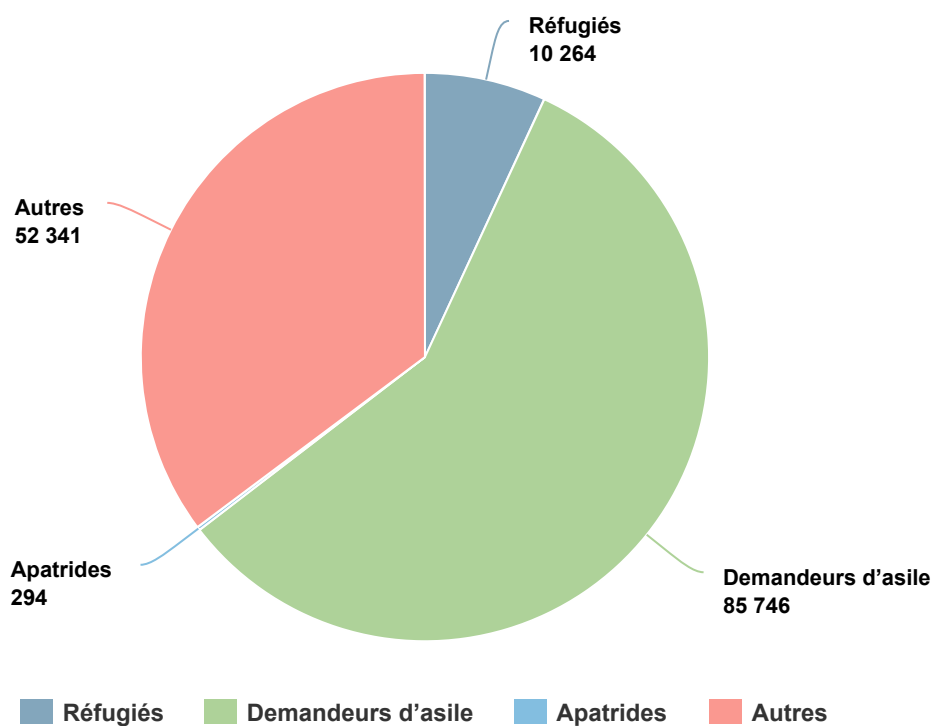
Opération: Brésil



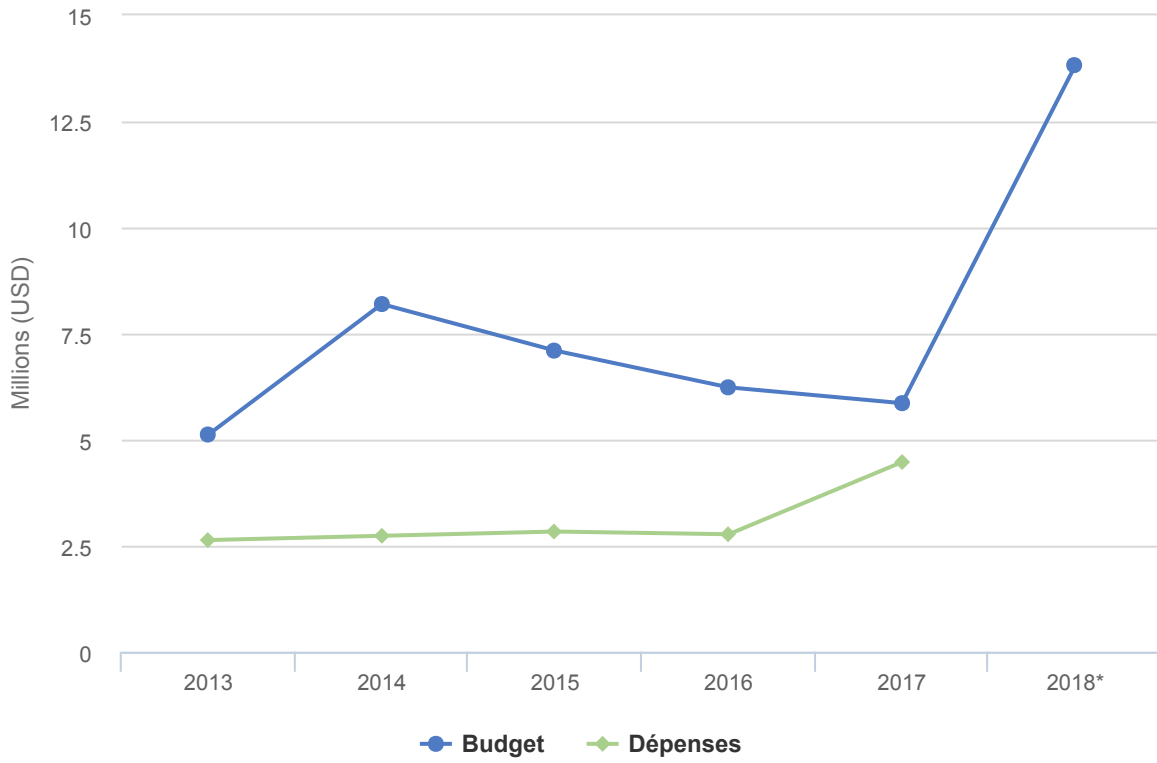
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 118% EN 2017

2017	148,645
2016	68,087
2015	35,790



Budgets et Dépenses - Brésil



Contexte opérationnel

En 2017, les scandales liés à la corruption ont continué de déstabiliser le gouvernement brésilien et ont aggravé la crise politique dans le pays. Cette instabilité politique a créé une incertitude sur le niveau d'engagement des autorités concernant les questions de réfugiés et a conduit à des changements permanents au niveau des postes clés au sein du gouvernement. Cela a rendu difficiles la coordination et la gouvernance de la Commission nationale pour les réfugiés (CONARE) et d'autres instances gouvernementales.

L'adoption de la nouvelle loi sur les migrations, entrée en vigueur en novembre 2017, a constitué un événement majeur. Elle contient des dispositions relatives à l'éradication de l'apatridie et à la possibilité d'accélérer l'accès à la naturalisation des personnes reconnues comme apatrides. La nouvelle loi consolide le principe de non-refoulement et introduit d'autres voies migratoires susceptibles de réduire la charge pesant sur le système d'asile tout en prévoyant la mise en place d'une protection humanitaire complémentaire.

Le HCR a renforcé sa présence dans les États du nord pour répondre aux besoins des demandeurs d'asile vénézuéliens arrivant dans le pays. Le HCR s'est associé à différents partenaires pour améliorer la préparation et renforcer les capacités de réponse face à cette nouvelle situation. Les autorités gouvernementales nationales ont de nouveau assuré que les frontières brésiliennes resteraient ouvertes aux ressortissants vénézuéliens, et leur ont offert une protection, une assistance et des services de base. L'afflux continu de demandeurs d'asile vénézuéliens au Brésil a affecté les communautés d'accueil, entravant le fonctionnement des services publics et provoquant des tensions entre les demandeurs d'asile et les populations locales.

Tendances démographiques

Selon la CONARE et la Police fédérale, près de 33 900 nouvelles demandes d'asile ont été enregistrées au Brésil en 2017. Les cinq principaux pays d'origine ont été le Venezuela (environ 17 870), Cuba (environ 2 370), l'Angola (environ 2 360), Haïti (environ 2 040) et la Chine (environ 1 460). Le nombre de dossiers en attente de traitement dans le cadre de la procédure de détermination du statut de réfugié (DSR) s'élevait à près de 86 000, tandis que 10 150 personnes avaient été reconnues réfugiés à la fin de l'année.

Le Brésil a continué de connaître une forte hausse du nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants vénézuéliens. Selon la Police fédérale, plus de 22 200 Vénézuéliens ont demandé l'asile au Brésil depuis 2015. À la fin de 2017, près de 8 450 Vénézuéliens s'étaient vu délivrer des permis de séjour temporaires de deux ans dans le cadre de la Résolution 126/2017 du Conseil national pour l'immigration. Selon les estimations, entre 20 000 et 30 000 Vénézuéliens seraient sans papiers.

Du fait de l'absence de procédure adéquate pour la détermination du statut d'apatride (DSA), la CONARE ne dispose pas encore de données officielles sur le nombre d'apatrides au Brésil. La Police fédérale a enregistré un nombre très important d'apatrides en interne et, une fois la procédure de DSA mise en place, les chiffres devraient être harmonisés.

Chiffres clés

- 95% des personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès à des opportunités d'emploi avec les documents en règle exigés par la loi brésilienne et les agences pour l'emploi
- 80% des procédures de DSR ont atteint les normes minimales recommandées par le HCR, contre 67% en 2016
- 70% des personnes relevant de la compétence du HCR ont été orientées par les autorités frontalières vers les institutions compétentes pour entamer la procédure de DSR
- 70% des conditions d'accueil ont atteint les normes minimales du HCR

- 1 800 personnes relevant de la compétence du HCR se sont inscrites auprès de services de recherche d'emploi

Principales réalisations

- Le HCR a fourni un soutien technique au gouvernement pour la planification, la conception et la mise en œuvre d'un plan de préparation et de réponse d'urgence face à l'afflux de Vénézuéliens dans les États du Roraima et de l'Amazonas. Des unités ont ouvert sur le terrain à Boa Vista et Manaus, et coopèrent avec les agences des Nations Unies, la société civile et les gouvernements locaux.
- Le HCR a soutenu des activités dans le domaine de la surveillance des frontières et le profilage, l'enregistrement, les abris, la gestion des dossiers, les activités génératrices de revenus et les aides en espèces.
- Le HCR a fourni un soutien technique et un renforcement des capacités à la CONARE pour répondre aux recommandations émises dans le cadre de l'Initiative d'assurance qualité (QAI). La stratégie a continué de se focaliser sur le renforcement du système de DSR afin de mettre en place un système équitable et efficace capable de répondre au nombre croissant d'arrivées et aux défis des flux migratoires mixtes dans le pays.
- Grâce à des efforts de plaidoyer réussis du HCR et de ses partenaires, la Cour Suprême du Brésil a accordé l'accès des étrangers (y compris des demandeurs d'asile et des réfugiés) à une prestation sociale ouverte aux personnes âgées et aux personnes dans l'incapacité de gagner des revenus.
- Le Consortium académique Sergio Vieira de Mello a été élargi à 19 universités avec cinq nouveaux membres en 2017. Il offre des services et facilite l'accès aux études supérieures pour les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment environ 70 réfugiés actuellement inscrits dans différents cursus.
- La deuxième édition du projet d'émancipation des femmes réfugiées (*Empowering Refugee Women*), récompensé par plusieurs organisations a été mise en œuvre avec le soutien du HCR. Quelque 50 femmes ont bénéficié d'un mentorat pour acquérir des compétences de la vie courante à des fins de subsistance et ont été orientées vers des opportunités d'emploi. Des partenariats avec des entreprises privées ont conduit à des projets d'autonomisation sur mesure, à des formations à l'entrepreneuriat et à l'accès à des services financiers et bancaires pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. En décembre 2017, la plateforme *Help.unhcr.org* a été lancée en portugais et en espagnol et donne accès à des informations utiles pour les personnes relevant de la compétence du HCR.
- Dans le contexte de la réponse à la situation au Venezuela, le HCR et ses partenaires ont encouragé les opportunités de subsistance pour les femmes indigènes par l'artisanat.
- Le HCR a aidé le Bureau de l'aide juridictionnelle (BAJ) brésilien et le Bureau du Procureur général à signer des accords avec les autorités locales à Roraima et à Manaus concernant l'accès des demandeurs d'asile et des réfugiés à l'éducation – élèves dispensés de présenter des documents traduits pour s'inscrire dans les écoles publiques – et à créer une alternative aux procédures d'enregistrement des enfants autochtones sans papiers. Le plaidoyer du HCR et de ses partenaires a conduit à l'adoption par la CONARE, le Conseil national pour les droits des enfants et des adolescents et le BAJ d'une résolution commune axée sur l'identification et l'orientation des mineurs isolés ayant besoin d'une protection internationale, en assurant leur accès effectif à des documents.

Besoins non satisfaits

- Dans le contexte de la situation du Venezuela, tous les abris excèdent leurs capacités d'accueil et nécessitent des améliorations substantielles en matière de sécurité, eau, assainissement et hygiène, services médicaux et structures spécifiques pour les enfants. En raison des contraintes de ressources humaines et du nombre élevé de personnes ayant des besoins spécifiques, il n'a pas été possible d'assurer un suivi adéquat de tous les cas. Des solutions durables pour certaines personnes relevant de la compétence du HCR vivant dans des abris doivent encore être identifiées, tandis que le gouvernement brésilien a lancé un programme de relocalisation

interne en avril 2018. Compte tenu de l'augmentation des arrivées de demandeurs d'asile vénézuéliens, les services d'enregistrement et de délivrance de documents ne respectent pas les exigences. La surveillance, la présence et les capacités à la frontière avec le Venezuela devraient être améliorées et priorisées au vu de la hausse du nombre d'arrivées. Des abris supplémentaires sont nécessaires dans les États frontaliers du Roraima et de l'Amazonas car le nombre de demandeurs d'asile (notamment d'enfants et de femmes) vivant dans les rues de Boa Vista augmente de façon exponentielle, ce qui accroît leur vulnérabilité aux violences sexuelles et de genre, à l'exploitation et aux comportements à risque.

- La situation d'instabilité politique et les pénuries de financements ont continué de compromettre la continuité du programme QAI et son principal objectif visant à renforcer le système de DSR au Brésil. L'absence d'un système opérationnel d'enregistrement et de gestion des dossiers au niveau fédéral, assurant le lien entre les autorités frontalières et la CONARE, est restée problématique. Le manque de données fiables en matière de violences sexuelles et de genre (notamment l'enregistrement et la gestion corrects des dossiers) a continué d'entraver l'élaboration de stratégies de réponse adéquates répondant aux besoins spécifiques des personnes relevant de la compétence du HCR. Les incidents ont continué d'être sous-déclarés, tandis que les capacités des partenaires pour la gestion des cas de violences sexuelles et de genre sont restées critiques. Le manque de lieux sûrs et d'une stratégie solide d'accompagnement a fait obstacle au signalement des incidents de ce type.
 - La réalisation effective de solutions complètes, complémentaires et durables pour les réfugiés est entravée par l'absence de Plan national pour l'intégration locale. Des formations professionnelles et à l'entrepreneuriat supplémentaires sont nécessaires pour les personnes relevant de la compétence du HCR dans tout le pays, notamment des cours de perfectionnement en portugais. Plusieurs obstacles bureaucratiques existent toujours pour accélérer la validation des diplômes universitaires des réfugiés. En raison des contraintes budgétaires, l'aide financière accordée aux personnes relevant de la compétence du HCR ne couvre pas leurs besoins de base. Les initiatives impliquant des entreprises privées dans le domaine des moyens de subsistance se limitent essentiellement à la ville de São Paulo et doivent être étendues à d'autres grandes villes à travers le pays. La mise en œuvre d'une stratégie solide dans le domaine des moyens de subsistance est en suspens, le HCR n'étant pas en capacité d'effectuer un exercice complet de profilage de l'ensemble de la population réfugiée dans le pays en raison de contraintes financières.
-